



Non à l'austérité pour les personnels des lycées Education prioritaire !

Maintien des primes !

Augmentation générale des salaires !

La FNEC FP-FO dénonce l'arrêt depuis le 1^{er} septembre 2020 du versement de l'indemnité de sujétion spéciale ZEP pour les personnels exerçant en lycées généraux et professionnels.

Pour rappel, la réforme de l'éducation prioritaire de 2014 avait redéfini les labéllisations en instaurant une éducation prioritaire à deux vitesses (REP et REP+). Tous les lycées en avaient été honteusement exclus, ce qu'avait combattu la FNEC FP-FO. Face à la mobilisation des personnels, un dispositif transitoire avait maintenu le versement de l'indemnité jusqu'à la rentrée 2020.

En cette rentrée particulière, alors qu'il prétend reconnaître que les salaires des enseignants doivent être revalorisés, le ministre fait le choix de l'austérité en décidant de supprimer plus de 90 euros de leur revenu. Inacceptable !

La FNEC FP-FO revendique :

- ♦ Le maintien de l'intégralité des primes ZEP qui étaient versées jusqu'à présent, le remboursement des sommes prélevées en septembre ;
- ♦ L'augmentation générale des salaires et des pensions ;
- ♦ 183 euros d'augmentation indiciaire pour tous dès maintenant sans contrepartie, comme les personnels hospitaliers ;
- ♦ L'ouverture immédiate de négociations en vue d'un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000.

La FNEC FP-FO invite les personnels à se rassembler pour discuter de ces revendications et préparer la mobilisation pour les faire aboutir.

Montreuil le 6 octobre 2020